

Première cuvée d'écogardes et d'écoguides au Gabon: une étape majeure dans le développement des parcs nationaux



La création récente des 13 Parcs Nationaux du Gabon par S. E. le Président Omar BONGO ONDIMBA permettra à terme la création d'emplois pour de nombreuses personnes dans tout le pays, parmi lesquelles les plus nombreuses sont les futurs écogardes chargés de la surveillance des parcs et de la lutte anti-braconnage. Or, jusqu'à ce jour, aucune filière d'enseignement spécifique n'existait au Gabon pour cette profession. Avec l'appui de la Fondation Moore basée aux Etats-Unis, le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et la Wildlife Conservation Society (WCS) ont pu aider l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) à combler cette lacune et à mettre en place des formations pour les écogardes et autres techniciens spécialisés.

Olivier S. G. PAUWELS*

C'est donc avec le collège des professeurs de l'ENEF que nous avons mis au point les bases théoriques des formations. Très vite, il est apparu au travers de nos enquêtes que la seconde catégorie de techniciens la plus nécessaire, à part les écogardes, était celle des écoguides. Les tâches respectives des écogardes et écoguides apparaissent distinctes, avec cependant, au-delà de leurs

spécificités, des points communs qui impliquent la maîtrise d'un bagage de connaissances commun aux deux professions. Ces attributions respectives, leurs points communs et leurs différences, ont donc constitué le noyau de notre réflexion dans l'élaboration des programmes de cours. En raison des similitudes existant entre les formations à dispenser, respectivement, aux écogardes et aux écoguides, il a été logiquement décidé de mettre en place un tronc commun de

cours théoriques et travaux dirigés pour les deux professions, et ensuite des cours spécifiques à chacune (notamment lutte anti-braconnage pour les écogardes, et anglais renforcé pour les écoguides). Ces cours ont été dispensés du 12 au 23 mai 2004, précédés par un stage d'immersion commun de dix jours (entraînement physique intensif en conditions de terrain), et suivis de trois mois de stage de terrain dans les secteurs d'activités respectifs des écogardes et écoguides. Ces durées correspondent aux exigences d'une formation diplômante à l'ENEF.

Nos principaux soucis lors de l'élaboration des programmes de cours ont été la qualité, la standardisation et la répétabilité des formations pour assurer aux futures promotions un niveau comparable. Il a été établi que les formations seraient autant que possible assurées par les professeurs de l'ENEF, mais également, lorsque des spécialistes n'existaient pas à l'Ecole pour certaines disci-

plines, par des formateurs d'autres organismes. Ont donc participé cette année des formateurs provenant des organisations suivantes: Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique du Gabon (CENAREST), Conseil National des Parcs Nationaux (CNP), Corps de la Paix, CyberTracker, Gendarmerie gabonaise, Ministère des Eaux et Forêts, Ministère du Tourisme, Projet Sectoriel de Valorisation des Aires Protégées de l'Union Européenne (PSVAP-UE), Université Omar Bongo, WCS Gabon et WWF Gabon. Les formations ont bénéficié en outre de l'appui de la Gendarmerie française, l'Armée française (6ème BIMA), l'ONG Ibonga, l'Institution Smithsonian, Shell Gabon et WWF-Gamba. La participation du PSVAP-UE a été absolument cruciale. Le panel de partenaires intéressés a permis de déterminer le site où les formations allaient avoir lieu cette année: Gamba. En effet, l'ENEF, où ces formations auraient logiquement dû prendre place, ne dispose pas actuellement de capacités d'accueil suffisantes.

Parallèlement à l'organisation des formations, nous avons oeuvré, d'une part, pour la reconnaissance par le Gouvernement gabonais de ces deux nouvelles filières de formation au travers d'une proposition d'arrêté et, d'autre part, pour l'élaboration d'un Manuel d'Instruction comme référence pour l'enseignement aux écogardes et écoguides. A ce jour, les soixante-quatre stagiaires de la première pro-

motion ont fini leurs cours théoriques, et effectuent leur stage professionnel durant lequel ils seront évalués par leurs encadreurs. Les résultats des stages pourront être ajoutés à ceux des cours théoriques, et l'ENEF effectuera l'évaluation finale. Ensuite, aussitôt que l'Arrêté sera

mais il est clair qu'un grand nombre doit encore être formé pour que les parcs puissent adéquatement mettre en avant leurs atouts auprès des touristes. La poursuite effective du programme de formation des écogardes et écoguides gabonais doit donc constituer l'une des priorités



passé, ceux des stagiaires qui auront réussi l'ensemble des épreuves pourront se voir remettre leur diplôme officiel (pour ceux disposant au moins du BEPC) ou leur attestation (pour les autres) par l'ENEF.

Les objectifs de la formation des écogardes et autres techniciens de la Stratégie de Formation du Projet Moore ont été atteints. Les premières estimations par l'ENEF et par la Direction de la Faune et de la Chasse du Gabon sur les besoins en effectifs d'écogardes étaient de 800 et 600 respectivement pour l'ensemble des parcs. Les besoins en écoguides sont directement liés au développement touristique et infrastructurel des parcs et de leurs environs,

absolues dans le processus de développement des parcs. Le Gouvernement gabonais et les partenaires peuvent y contribuer directement à travers un appui à l'ENEF dans l'organisation des futures sessions de formation, et par le renforcement de ses infrastructures. Ces appuis seront en effet déterminants pour que l'ENEF puisse organiser les futures sessions de formations avec les moyens humains, techniques et financiers nécessaires.

**Consultant -
Responsable de la Stratégie de Formation
WWF Gabon Country
Program Office, B.P. 9144,
Libreville, Gabon
osgpauwels@yahoo.fr**